



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 72731

Texte de la question

Mme Nadine Morano appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les contraceptifs oraux dits « combinés » (associant oestrogènes et progestatifs) et les traitements hormonaux substitutifs (THS) de la ménopause. En effet, une étude récente menée par le Centre international de la recherche sur le cancer confirme un accroissement du risque de cancer du sein durant la période où les femmes ont recours à une hormonothérapie combinée. En conséquence, elle lui demande quelles dispositions il entend prendre pour encourager la fabrication de produits sans risque pour la santé des utilisatrices.

Texte de la réponse

Dix millions de femmes sont concernées par la ménopause en France et de 300 000 à 500 000 femmes y entrent chaque année. Une enquête réalisée en décembre 2003 par la Sofres pour l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes), dont les résultats ont été publiés en avril 2004, a révélé que 25 % des femmes ménopausées âgées de quarante-cinq à soixante-dix ans prenaient un traitement hormonal substitutif (THS). L'effet des THS sur la survenue du cancer du sein a été largement étudié, notamment par les études WHI(USA) et MWS (Royaume-Uni). Ces études ont montré que les traitements oestroprogestatifs de la ménopause entraînaient une augmentation du risque de survenue du cancer du sein. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), particulièrement sensible à ce problème de santé publique, a réuni un groupe d'experts dont les conclusions sur le bénéfice et le risque du traitement, au vu de l'ensemble des données cliniques et épidémiologiques disponibles, ont été diffusées en décembre 2003, à la fois aux professionnels de santé et aux patientes. Une audition publique s'est tenue le 27 avril 2004 en collaboration avec l'Anaes et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), à l'issue de laquelle un rapport d'orientation, précisant les recommandations, a été présenté aux professionnels et aux patients le 12 mai 2004. Il est important de noter que ce rapport sur l'utilisation des THS, à condition qu'ils soient utilisés selon les recommandations en vigueur, suggère que la progestérone naturelle, contrairement aux progestatifs de synthèse impliqués dans les études précitées, ne serait pas associée à un sur-risque de cancer du sein, tout au moins dans les premières années de traitement. Au vu de ces éléments, l'Afssaps a actualisé en décembre 2004 les recommandations de bonne pratique sur le traitement médicamenteux de l'ostéoporose post-ménopausique. L'augmentation du risque de cancer lié aux THS est donc bien identifiée et pris en compte, d'une part dans l'évaluation du rapport bénéfice/risque de ces traitements, d'autre part dans l'établissement des recommandations de bon usage, qui visent à le limiter considérablement. Ce bon usage implique notamment que le médecin informe très précisément la patiente des bénéfices et des risques du traitement qu'il lui prescrit. Les nombreux travaux publiés sur ce sujet sont très régulièrement analysés par l'Afssaps qui a pour mission, dès lors qu'ils apportent des éléments nouveaux de faire évoluer en conséquence les recommandations faites aux médecins et aux patientes.

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72731

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8320

Réponse publiée le : 9 mai 2006, page 4985